



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation à Mayotte

Question au Gouvernement n° 1615

Texte de la question

SITUATION À MAYOTTE

Mme la présidente. La parole est à Mme Joëlle Mélin.

Mme Joëlle Mélin. Il y a dix ans, une filière d'immigration existait déjà à Mayotte. Purement sanitaire, cette immigration provenait de la région des Grands Lacs africains ; il s'agissait de grands brûlés victimes du supplice du pneu.

Aujourd'hui, la filière a été structurée par des passeurs comoriens qui utilisent des boutres pour transporter les migrants depuis la Tanzanie avant de les transférer sur des kwassa au large des Comores – comme si les Anjouanaïses venant accoucher à Mayotte et les jeunes Comoriens faisant régner la terreur sur l'île ne suffisaient pas !

M. Benjamin Saint-Huile. Vous y êtes allée ?

Mme Joëlle Mélin. Dimanche, lors du démantèlement de camp de migrants installé près du stade de Cavani, en périphérie de Mamoudzou, le Gouvernement a décidé quelque peu précipitamment d'expulser 200 migrants. Hier, 308 migrants disposant d'un statut de réfugié politique ont pris place à bord d'un Boeing 777 de la compagnie Air Austral en direction de la métropole. Cent huit d'entre eux seront accueillis dans un lieu qui reste à déterminer, quand 200 sont déjà hébergés dans le château historique de Grignon, dans les Yvelines, sans que Mme la maire ait été consultée.

M. Julien Odoul. C'est honteux !

Mme Joëlle Mélin. La rumeur insistante qui court à Mamoudzou rapporte que ces réfugiés auraient brièvement réintégré le camp alors qu'ils étaient régulièrement hébergés sur l'île.

Sur place, la situation est chaotique, la pluie empêchant la suite du dégazage. Il y a encore 700 personnes sur place dont, peut-être, les 90 migrants du centre de rétention.

Quand ferons-nous enfin pression sur le président des Comores pour qu'il mette un terme à cet encouragement insupportable à l'immigration vers notre 101e département ? Combien envisagez-vous de voyages en Boeing 777...

M. Sylvain Maillard. On ne fait pas de publicité pour les avions !

Mme Joëlle Mélin. ...pour gérer les arrivées de ces migrants venus de pays du sud de l'Afrique qui s'embrasent

les uns après les autres, une politique qui revient à essayer de remplir le tonneau des Danaïdes ? Combien de châteaux prestigieux viderons-nous de leurs trésors pour accueillir dans la précipitation et sans aucune anticipation des populations totalement déracinées ? À quand la fin de cette politique du perdant-perdant ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN. – M. Nicolas Dupont-Aignan applaudit également.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la ville et de la citoyenneté.

Mme Sabrina Agresti-Roubache, secrétaire d'État chargée de la ville et de la citoyenneté. En réponse à la situation sanitaire et humanitaire dans laquelle se trouvait le campement situé aux abords du stade de Cavani à Mamoudzou, l'État a en effet décidé de procéder à une mise à l'abri – c'est bien de cela qu'il s'agit. Trois cent huit personnes bénéficiant du statut de réfugié, donc d'une protection internationale, ont ainsi été acheminées vers l'Île-de-France cette nuit. Ces personnes – 208 majeurs et 100 mineurs, 40 familles – viennent de République démocratique du Congo, de Somalie, du Rwanda, du Burundi, du Soudan et de Tanzanie.

Il est de notre devoir d'offrir à ces personnes une solution d'hébergement digne - digne de notre pays et de notre tradition d'accueil. (*Protestations sur les bancs du groupe RN.*)

M. Philippe Ballard. Un château, c'est bien !

Mme Sabrina Agresti-Roubache, secrétaire d'État. Afin de procéder à une orientation adaptée, elles sont provisoirement accueillies en Île-de-France et accompagnées par les services de l'État et les associations.

Comme pour les mises à l'abri qui ont régulièrement lieu en métropole – il n'y a rien de nouveau –, l'État a pris en charge le transport des personnes concernées vers leur lieu d'hébergement.

M. Philippe Ballard. Qui va payer ?

Mme Sabrina Agresti-Roubache, secrétaire d'État. À défaut, il n'aurait pas été possible de procéder à cette opération de solidarité nationale au bénéfice de Mayotte. Il faut le rappeler : c'est bien une question de solidarité réelle avec nos compatriotes à Mayotte. (*Protestations sur les bancs du groupe RN.*) Cette dépense relève intégralement du budget global dédié aux mises à l'abri.

Mme la présidente. La parole est à Mme Joëlle Mélin.

Mme Joëlle Mélin. Nous avons bien entendu ce que vous avez dit, madame la ministre : les Français, les Mahorais apprécieront ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe RN.*)

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Mélin](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (9^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1615

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Ville et citoyenneté

Ministère attributaire : Ville et citoyenneté

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 février 2024